FNEC FP FO
SNFOLC
Syndicat National
Force Ouvrière
des Lycées et Collèges

Montreuil, le 11 juin2015 au soir

A l'appel de l'intersyndicale SNFOLC, SNETAA-FO, SNES, SNEP, CGT et SUD : 30 % des personnels étaient une nouvelle fois en grève ce 11 juin dans les collèges.

Une nouvelle fois ils ont montré leur détermination : ils ne veulent pas de la réforme du collège publiée le 20 mai.

Le 10 juin, les organisations de l'intersyndicale, devant le refus de la ministre de rouvrir la discussion sur le fond de la réforme, et la volonté de ne discuter que d'un texte portant sur les modalités d'application ont quitté la séance.

Aujourd'hui la ministre n'a proposé « d'ouvrir sa porte », que pour demander aux organisations syndicales de s'associer à l'élaboration d'un plan de formation pour mettre en place la réforme.
Contrairement à ce qu'affirme la ministre lorsqu'elle déclare qu' « *Il y a encore des malentendus, de la pédagogie à faire* », les enseignants ont bien compris le sens de la réforme.

Contrairement à ce qu'affirme la ministre lorsqu'elle déclare qu' « *Il y a encore des malentendus, de la pédagogie à faire* », les enseignants ont bien compris le sens de la réforme.

Ils ont à juste raison pris comme une marque de mépris la publication des textes de la réforme au lendemain d'une grève majoritaire.

Ils veulent être entendus lorsqu'il rejettent l'autonomie des établissements qui sera source d'accroissement des inégalités et rejettent les diminutions d'horaires disciplinaires, effectuées au nom de l'interdisciplinarité, ce qui aggravera les difficultés des élèves.
Ils veulent :

- Le maintien du volume horaire disciplinaire dans leur cadre national.
- Le maintien en particulier des langues anciennes, des bilangues, des sections européennes.
- L'allègement des effectifs dans les classes et des dédoublements dans les disciplines inscrits dans les grilles horaires nationales.
-

Pour cela il faut abroger les textes parus le 20 mai et ouvrir de vraies discussions.
La ministre ne doit pas tabler sur la résignation : elle porte la responsabilité de vouloir imposer une réforme profondément rejetée par une majorité des enseignants.

Il faut abroger les textes parus le 20 mai et ouvrir de vraies discussions.

L'intersyndicale a déposé un préavis de grève qui couvre tous les jours du mois de juin.
Le SNFOLC participera à l'intersyndicale du 17 juin pour décider des suites, y compris à la rentrée.
Il invite les personnels à en discuter largement dans tous les établissements.

SNFOLC
Siège National
6-8 rue Gaston Lauriau
93513 Montreuil-sous-Bois Cedex
Tel : 01.56. 93. 22. 44 - Fax : 01.56. 93. 22. 40
snfolc.national@fo-fnecfp.fr
www.fo-snfolc.fr